



PLAN HIVERNAL GRAND FROID 2012:

Nous avons besoin de vous pour le renfort médical des maraudes par la Réserve Sanitaire !

Comme vous le savez, les conditions climatiques extrêmes (grand froid, canicule) augmentent les facteurs de risques pour la santé des personnes sans-abri.

Aussi, les autorités ont décidé d'adapter la réponse à leur apporter en particulier par l'intermédiaire des **équipes de maraude et de veille sociale**.

Ainsi, une des voies d'amélioration retenue est la présence, au sein des équipes de maraude, **d'un médecin** pour renforcer la **détection des risques pesant sur la santé de ces personnes fragilisées**.

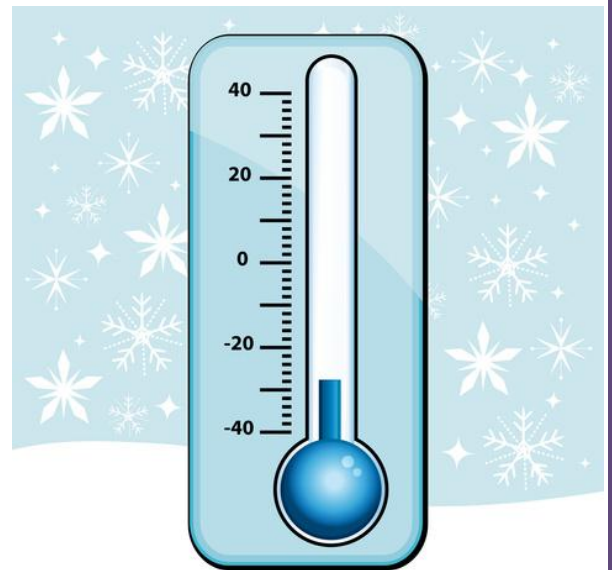
La circulaire interministérielle n°DGCS /USH/2011/397 du 21 octobre 2011 relative aux mesures hivernales introduit donc le principe du **renfort médical des maraudes sociales dans les plus grandes villes par des médecins volontaires de la Réserve Sanitaire** durant les périodes de grand froid.

Lorsque les circonstances climatiques l'exigent, les associations venant en aide aux personnes sans-abri en particulier celles en charge du SAMU social, se verront à **leur demande bénéficiaire de l'affectation d'un médecin au sein de leurs équipes d'intervention**.

Afin de ne pas désorganiser l'offre de soins dans les organisations sanitaires en période de tension, il a été décidé de faire appel **en priorité aux médecins retraités** dans le cadre d'une démarche volontaire pour renforcer les équipes mobiles allant à la rencontre des personnes sans-abri.

La mobilisation des réservistes sanitaires en cas de déclenchement des niveaux 2 et 3 du plan grand froid :

La mobilisation des réservistes est effective dès que le préfet déclenche le niveau 2 ou le niveau 3 du plan grand froid par arrêté préfectoral. Il est également mis fin à leur mobilisation, dès lors que les niveaux mentionnés supra sont désactivés par arrêté préfectoral.





INFORMATION – Réserve Sanitaire

décembre 2011 – Janvier 2012

Les villes concernées par ce dispositif sont les suivantes :

Paris et petite couronne, Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Montpellier, Strasbourg, Metz, Nancy, Rennes.

Les niveaux 1, 2 et 3 du plan grand froid :

- **niveau 1** : la température mesurée en degrés Celsius (°C) est positive dans la journée mais comprise entre zéro et – 5°C la nuit,
- **niveau 2** : la température est négative le jour et comprise entre – 5°C et – 10°C la nuit,
- **niveau 3** : la température est négative le jour et inférieure à – 10°C la nuit. Le niveau 3 correspond à un niveau de crise exceptionnel.



Nous avons besoin de vous !

Vous êtes médecin retraité et vous souhaitez participer à cette mission, contactez-nous :

- **par téléphone** : 0800 00 21 24
- **par mail** : reserve.sanitaire@eprus.fr (Objet du mail : « Plan hivernal »)
- **par courrier** : remplissez le coupon réponse ci-dessous

Ensemble nous finaliserons les démarches administratives et envisagerons, en fonction de vos disponibilités, les modalités de votre participation au renfort des associations en charge de la réponse aux sans-abri dans votre département.

Puis, vous recevrez votre équipement personnel ainsi que le matériel médical nécessaire au déroulement de cette mission.

Enfin vous serez affecté auprès des associations concernées et vous serez indemnisé, comme le prévoit le statut de réserviste sanitaire, au prorata de votre activité.

-----à découper selon les pointillés-----

Coupon réponse, à renvoyer sous enveloppe non affranchie à l'adresse suivante :

EPRUS – Opération « Plan Hivernal » Libre réponse 70280 – 93218 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : **GSM** :

Je souhaite recevoir un dossier d'inscription à la Réserve Sanitaire sous format papier.

OU

Je souhaite m'inscrire par internet et je donne mon adresse électronique :@.....